

Notre mission

L'organisation professionnelle Communicators for Women Religious (CWR) [Communicateurs pour les religieuses] regroupe les personnes responsables des communications au sein des communautés religieuses féminines. Sa mission est de former un réseau de soutien et d'enseignement professionnels pour ses membres qui aident à promouvoir la compréhension à l'égard des religieuses, à améliorer l'image de ces dernières et à faire avancer leur mission. La CWR est également une ressource pour les autres organisations au service des religieuses.

Pour connaître les moyens d'aider à faire avancer la mission des sœurs catholiques, visitez notre site Web.



Advancing the Mission of Catholic Sisters

Case postale 15310 | Chicago IL 60615
Pour en savoir plus sur l'adhésion : 773 891-3313

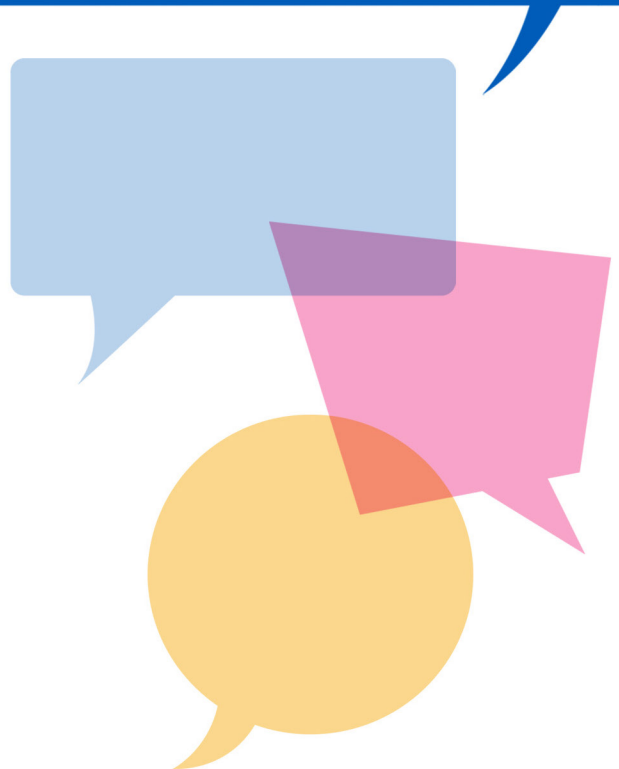
c4wr.org | blavelle@c4wr.org



CWR est une organisation 501(c)(3) financée en partie par la Conrad N. Hilton Foundation, qui lui a octroyé une généreuse subvention.

3

MESSAGES à l'intention des promoteurs de justice et des communicateurs



Advancing the Mission of Catholic Sisters

Faire avancer la mission des sœurs catholiques relève d'un effort collectif. Voici 3 conseils que les promoteurs de justice et les communicateurs devraient prendre en considération pendant leur collaboration.

1 Les promoteurs de justice et les communicateurs ont une tonne de connaissances et de ressources à leur disposition. La collaboration étroite et le soutien mutuel contribueront à attirer l'attention sur les œuvres visant à assurer la justice et à les appuyer. Notre influence dépendra du nombre de personnes que nous toucherons.

- Planifiez régulièrement des réunions avec votre directeur des communications pour élaborer des stratégies de promotion des projets en cours et futurs, des initiatives et des moyens de s'impliquer dans la communauté tout en mettant de l'avant les priorités de la mission visant à assurer la justice.
- Une bonne relation professionnelle entre les promoteurs de justice et les communicateurs permet d'établir un plan de communication (sur une base continue de 12 mois idéalement) selon les besoins de la mission visant à assurer la justice.

2 De nos jours, les enjeux liés à la justice sont d'une complexité inégale. Le promoteur et le communicateur doivent présenter clairement les priorités de la communauté en matière de justice, en misant sur le charisme, les prises de position publiques et les directives du chapitre. Exprimer clairement les priorités améliore la pertinence des messages pouvant être rédigés pour appuyer la mission.

- Le plan doit respecter les capacités et les ressources réelles de la communauté.
- Face à n'importe quel enjeu, les communicateurs et les promoteurs constituent d'excellentes ressources pour les partenaires naturels ou logiques, afin de coordonner et de renforcer la communication au sein de chaque organisation.

3 Mettez en œuvre des initiatives en gardant toujours en tête le public cible. Chaque message doit constituer un appel à l'action, qu'il ait une portée universelle ou, dans la plupart des cas, axée sur un public cible. Tenez compte de tous les publics cibles potentiels qui gagneraient à connaître la communauté, y compris, sans toutefois s'y limiter, les suivants :

- Membres de la communauté
- Employés de la communauté
- Proches des membres de la communauté
- Donateurs et bienfaiteurs de la communauté
- Conseils d'administration et employés d'établissements parrainés
- Clients, étudiants et patients des établissements parrainés
- Personnes associées
- Personnes appelées par la vocation, qu'elles aient commencé leur cheminement ou non
- Catholiques du diocèse où les sœurs vivent et pour lequel elles sont en service
- Populations où les sœurs vivent et pour qui elles sont au service